

Les infos

Vendredi 28 mai 2010



AGés 2010

Dans un contexte où l'action flirtait avec les 33 euros, l'ambiance de l'assemblée des actionnaires aurait pu être tendue ... mais la « conviction en l'avenir », brandie pendant plus de 3 heures par les orateurs, avait vocation à faire oublier le cours du jour. C'est fort des 200.000 pouvoirs reçus que la CGT a assisté à l'assemblée générale version 2010. Elle a pu ainsi voter contre certaines résolutions qui sont passées de justesse. Dans le trio de tête, les clauses de non concurrence de Philippe Citerne et de Frédéric Oudéa, ainsi que ses indemnités de départ, n'ont recueillies respectivement que 52%, 64% et 50,82% de votes favorables ... dans un scrutin plus habitué à des scores soviétiques. Cela restera l'évènement marquant de l'AG. Le débat avec la salle a été l'occasion pour quelques investisseurs institutionnels de taquiner le président sur la prétendue « nécessaire séparation des pouvoirs », mais aussi et principalement, pour les petits actionnaires de pleurer sur le dividende à 0,25€ ... juste avant de se jeter sur le traditionnel buffet et d'engloutir les petits fours en guise de vengeance.

GRAND PUBLIC

Le projet Grand Public se précise avec la présentation du détail des 451 suppressions d'emplois de chargés d'accueil et de conseillers dans les agences touchées en 2010. Le document est disponible et consultable sur le site CGT Intranet. Vous pourrez y consulter également un autre document, la description d'une nouvelle fonction créée, celle de « conseiller d'accueil », que l'on peut résumer à celle de chargé d'accueil affublé d'un « léger portefeuille » de 400 clients. La création de cette fonction

apparaît très nettement comme destinée à pallier aux conséquences de la suppression de la présence de chargés d'accueil. On pourrait considérer que ce pourrait être l'occasion d'une revalorisation de la fonction de chargé d'accueil, malheureusement, cette mesure s'inscrit dans un contexte général de suppressions anticipées d'emplois telles que la qualité du service à la clientèle en restera gravement affectée, notamment dans les agences de faible effectif, dont le nombre va augmenter. Avec 2 personnes seulement affectées, et l'incapacité de pallier aux absences, celles-ci se trouveront souvent animées par un homme (ou une femme) -orchestre ! Laurent Goutard a donc principalement précisé son projet au cours de cette réunion, tout en ajoutant qu'il espérait nous convaincre de son bien-fondé, et n'a envisagé que des aménagements « à la marge », mais aussi qu'il prendrait « tout le temps qu'il faut ». Bref, le flou « artistique » régnant, la CGT a proposé que le cadre de la mise en œuvre du projet et les engagements que nous demandons soient consignés par écrit. Du débat, il est ressorti une série de points qui devront trouver réponse dans ce document : *les préalables à la suppression effective d'un poste avec la consultation du sein du comité d'établissement local qui pourrait conduire à la remise en cause de certaines suppressions de postes, le départ effectif en retraite, ou bien une affectation acceptée de celui qui l'occupe, assortie des garanties écrites dans ce sens, ou même le report de la suppression si les agents en poste ne peuvent trouver un autre poste satisfaisant pour eux dans la DEC, la mise en place effectives des automates et le renforcement des effectifs des CRCM.* De plus il conviendra d'acter la question des agences avec un effectif de 2 agents, ce qui implique certainement la gestion des remplacements lorsqu'un agent se retrouve seul pour une cause quelconque. Il faudra aussi tenir l'engagement de discuter de l'application de l'accord social, et respecter les dispositions relatives aux fonctions et aux augmentations minimales ainsi que la négociation de dispositions pour la nouvelle fonction de conseiller d'accueil. Enfin il faut mettre en place un suivi et établir un bilan AVANT de passer à la phase « 2011 » afin de procéder à d'éventuels « ajustements ». Ce document doit être finalisé pour être présenté aux élus en séance plénière du CCUES le 9 Juin. De son contenu dépendra la suite du feuilleton....



CGT Société Générale
75886 PARIS CX 18 - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT